



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 3 octobre 2019 à 18 h 30, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Ériger un garage isolé dans la cour avant au lieu d'être située dans la cour arrière ou latérale. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : 51, rue des Cerisiers
Lot 3 674 403 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 17 septembre 2019.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier